



MODALITES

Le coût est pris en charge par l'OPCO pour une durée de formation de 21 semaines par année scolaire (soit 735 heures en présentiel) et 31 semaines en entreprise dont 5 pour les congés payés.

Les semaines en présentiel en centre sont fixées suivant les coefficients de marée.

Voies de formation : Formation par apprentissage ou VAE.

En fonction des diplômes acquis, le parcours peut être adapté.

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

Les plus values du CFA:

- *Des moyens nautiques
- *Une exploitation ostréicole (parcs, cabane, marais)
- *Hall technologique aquacole



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

71 % (EN 2022)

TAUX D'INSERTION

100 %

TAUX DE SATISFACTION

82 %

TAUX DE RUPTURE

25 % (EN 2022)

TAUX DE POURSUITE

0 % (EN 2022)

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CULTURES MARINES



Le Baccalauréat professionnel cultures marines conduit à des métiers variés : Chef d'exploitation, Responsable d'une unité de production, Ouvrier ostréicole ou mytilicole, Responsable technique et commercial de la mise en marché des produits.

PUBLIC CONCERNE

Élèves, salariés et demandeurs d'emploi.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée tous les ans (sur une année scolaire).

Nous consulter pour les dates. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le financement de l'apprentissage est pris en charge par l'OPCO et la rémunération (suivant la grille de l'apprentissage) est prise en charge par l'employeur, selon votre cas, contactez nous.

RNCP 2846

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 22 AOÛT 2014 PORTANT
CRÉATION DE LA SPÉCIALITÉ "CULTURES MARINES" DU BAC
PROFESSIONNEL ET FIXANT SES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE,
CONSULTABLE SUR
WWW.UCEM-NANTES.FR

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Avoir suivi la classe de seconde du Bac Professionnel "Cultures Marines" (possibilité de solliciter un positionnement en fonction du cursus suivi).
- Avoir un employeur en Cultures Marines avec un contrat d'apprentissage pour les deux années de la formation (Première et Terminale).
- Être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.



OBJECTIF ET CONTENU

- Biologie, Ecologie et Production,
- Moyens de production,
- Gestion économique et financière,
- Environnement professionnel,
- Développement durable,
- Economie et commercialisation,
- Maths,
- Sciences physiques et chimiques,
- Prévention Santé Environnement,
- Langue vivante,
- Français,
- Histoire Géographie et Enseignement moral et civique,
- Arts appliqués,
- Education Physique et Sportive.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et entreprise).



DIPLOME

Le diplôme "Baccalauréat professionnel cultures marines" de niveau 4, est délivré par le Ministère de la Transition Écologique au candidat admis.

Evaluation à l'aide de Contrôles en Cours de Formation (CCF) et d'épreuves ponctuelles à la fin de l'année de Terminale.

D'autres certifications sont délivrées, le Médical I, le CFBS, le CRO et le Patron 1.

Poursuite possible en BTS Aquacole.



COMPÉTENCES

- Assurer l'approvisionnement en juvéniles,
- Sélectionner des sujets,
- Choisir des sites adaptés à la production,
- Assurer la surveillance des productions,
- Entretenir des installations,
- Collecter et transmettre des données techniques.